

Elagage : allier sécurité et environnement

Electricité de France, concessionnaire des ouvrages de distribution d'électricité, doit veiller à assurer la sécurité des biens et des personnes à proximité de ces ouvrages. L'élagage est une des actions d'entretien nécessaire pour remplir pleinement cette mission. En effet, les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent, dans certaines circonstances, devenir dangereuses, provoquer des incendies ou des chutes de câbles et entraîner des accidents corporels graves.

C'est pourquoi, chaque année, EDF Gaz de France Distribution Normandie Eure réalise un programme d'élagage. Il est établi en respectant l'équilibre entre les trois contraintes suivantes : respect des distances de sécurité, respect de l'environnement et maîtrise des coûts.

☒ Les textes réglementaires :

- L'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie
- Arrêté technique du 12 juin 2001
- Norme NF C 11-201

Ces textes s'appliquent aux lignes basse et moyenne tension en deçà de 50 000 Volts dont EDF assure l'exploitation, qu'elles soient en domaine public ou privé, y compris les branchements.

☒ Les titres liant EDF aux propriétaires

La convention de servitude (en domaine privé) ou l'arrêté préfectoral de servitude (en domaine public) constituent le titre permettant à EDF d'établir et d'exploiter toute ligne dont il a la charge. Ainsi, EDF peut procéder, durant toute la durée de vie de la ligne, à des travaux d'entretien sur la zone initialement asservie et en dehors de cette zone, afin de respecter les règles de sécurité.

Ces conventions autorisent EDF à pénétrer sur les propriétés privées pour des travaux d'élagage ou d'abattage. Bien sûr, l'accès se fait de manière à gêner le moins possible les propriétaires.

☒ Que faire si un arbre menace une ligne :

C'est à EDF de faire le nécessaire pour mettre fin au risque. Toute personne constatant qu'un arbre menace une ligne doit prévenir le plus vite possible le dépannage EDF (☎ : 0 810 333 027).



En 3 ans, EDF Gaz de France Distribution Normandie Eure a fait inspecter 4 000 kilomètres de lignes HTA dans le cadre de son programme d'élagage.